



1^{er} Tournoi Sénior par équipe de Castres

1 et 2 avril 2023

RÈGLEMENT PARTICULIER DU TOURNOI

n° d'autorisation : en cours d'autorisation

I/ GENERALITES

1. Règlements

La compétition est régie par le Règlement Général des Compétitions (RGC) de la FFBad. Tous les participants au tournoi s'engagent à respecter le "code de conduite des joueurs", le "code de conduite des conseillers" et le "code de conduite des officiels techniques".

La participation à ce tournoi entraîne également l'acceptation de tous les articles de ce règlement particulier.

2. Juge Arbitre

Le tournoi est placé sous l'autorité du Juge-Arbitre responsable du tournoi, Christophe MOISY. Il prend toutes les décisions finales concernant une requête émise par un joueur. Il tranche tout différend entre joueurs, corps arbitral, et organisateurs sur les règles et les règlements. Ses décisions sont sans appel.

Seul un capitaine d'équipe sera autorisé à déposer une réclamation au JA et à la table de marque.

3. Format de la compétition

La compétition est un tournoi par équipes de 4 à 8 joueurs (minimum 2 hommes et 2 femmes).

Les équipes peuvent être composées de joueurs de clubs différents. Chaque équipe désignera un membre de l'équipe comme capitaine.

Le tournoi est organisé en 3 séries, de poules uniques de 6 équipes. Il y aura donc jusqu'à 18 équipes qui réaliseront chacune 5 rencontres. Chaque rencontre comprend un SH, un SD, un DH, un DD et un MX.

Chaque joueur disputera au maximum 2 matches par rencontre.

Un classement général pour chaque série sera établi à la fin de la compétition.

Dans la mesure où il n'y a pas le nombre maximum d'équipes, l'organisateur, en accord avec le juge arbitre, établira une organisation différente en favorisant les poules de 6.

II/ INSCRIPTIONS

1. Conditions de participation

Tout participant doit être en règle avec la FFBad, c'est-à-dire en possession de sa licence pour la saison en cours l'autorisant à jouer en compétition.

Le tournoi est ouvert à tous les licenciés FFBad (toutes régions) des catégories seniors, vétérans, minimes, cadets et juniors ayant un classement entre NC et R4.

Tout joueur ayant connaissance d'une sanction disciplinaire à son encontre ne peut pas s'inscrire au tournoi.

2. Homogénéité des équipes

La répartition dans les séries sera faite en calculant le poids de chaque équipe (somme des points CPPH des 4 meilleurs classements de l'équipe, les 2 meilleurs hommes et les 2 meilleures femmes, Simple, Double ou Mixte).

3. Modalités d'inscription

Seuls les dossiers complets (inscriptions + paiement) seront pris en compte.

Les inscriptions des équipes devront utiliser le formulaire d'inscription du tournoi et être envoyées par mail à : christophe.moisy@yahoo.fr

Ce formulaire comprendra : le nom de l'équipe, le nom du capitaine et ses coordonnées téléphoniques et mail, les informations des membres de l'équipe, et la composition de la première rotation. Il devra être rempli de manière informatique afin d'éviter tout erreur de lecture.

Les conséquences des erreurs d'écriture/d'orthographe sur la feuille d'inscription seront supportées par l'équipe en cause.

La date limite d'inscription est fixée au vendredi 24 mars 2023, 22h00.

Les inscriptions seront prises en compte par ordre d'arrivée des inscriptions, et par ordre d'arrivée des frais d'inscription (dates et heures faisant foi).

Le montant des frais d'inscription est fixé à 80 € par équipe + 2€ par joueur.

Le mode de règlement privilégié sera le virement global de la somme de l'inscription de toute l'équipe à l'ordre du Castres Badminton Club. Le RIB du club vous sera envoyé dès réception de votre inscription.

Toute modification d'inscription (nom d'équipe, ajout / remplacement de joueur) devra être transmise par mail à l'organisateur à : christophe.moisy@yahoo.fr, jusqu'à la date de fin des inscriptions (24 mars 2023).

À la date de clôture des inscriptions, aucune modification de joueurs composant l'équipe ne sera acceptée sans justification valable (blessure, maladie..etc).

4. Annulation et conditions de remboursement avant le début du tournoi

Avant la clôture des inscriptions, soit le 24 mars 2023, la modification ou l'annulation d'une équipe est possible sans justificatif et le remboursement sera effectué au plus vite.

Après le tirage au sort des poules, toute modification d'équipe ne sera possible que sur présentation d'un justificatif. Dans la mesure du possible, le remplacement devra être effectué avec un joueur sensiblement de même niveau afin de ne pas perturber l'équilibre des poules.

III/ DEROULEMENT DU TOURNOI

1. Répartition en séries & poids d'équipe

Les équipes seront réparties en 3 séries de 6 équipes : Série 1, Série 2, Série 3.

La répartition dans les séries sera faite en calculant le poids de chaque équipe, par la somme des points CPPH des 4 meilleurs classements de l'équipe, les 2 meilleurs hommes et les 2 meilleures femmes, Simple, Double ou Mixte.

En cas d'égalité au poids entre 2 équipes, la répartition dans les séries se fera par tirage au sort, conformément au règlement général des compétitions.

La répartition dans les séries sera effectuée le samedi 25 mars 2023.

Les classements/CPPH pris en compte seront ceux obtenus à la date du jeudi 23 mars 2023.

La base de données fédérale Poona (<http://poona.ffbad.org/page.php>) sera la seule à faire foi pour déterminer les classements des joueurs.

2. Remise des compos d'équipes

Dans un souci de gain de temps au lancement du tournoi, les compositions d'équipes pour la 1ère rencontre seront remises avant le tournoi, au moment de l'inscription de l'équipe.

Pour les rencontres suivantes, chaque équipe devra donner la composition de son équipe pour le tour suivant dans les 15 minutes après la fin d'une rencontre.

Si un capitaine ne respecte pas ce délai imparti pour donner sa feuille de composition d'équipe, cette dernière peut être déclarée WO par le juge-arbitre pour la rencontre à venir.

3. Rôle du capitaine

Dès leur arrivée, les capitaines d'équipe devront faire pointer tous les joueurs présents auprès de la table de marque et cela à chaque jour de la compétition.

Le capitaine est responsable de la feuille de rencontre et de la composition de l'équipe. Il se porte garant des scores notifiés sur la feuille de rencontre, qui sera déposée à la table de marque.

Les scores de chaque matchs devront cependant être notifié à la fin de chaque match.

4. Échéancier

L'ordre des matchs sera DH, DD, SH, SD et MX.

L'échéancier du tournoi, affiché le jour du tournoi, est donné à titre indicatif et pourra être modifié pour le bon déroulement du tournoi. Une fois le tournoi commencé pour chaque série, les matchs peuvent être appelés 1h maximum avant l'horaire prévu pour une meilleure gestion du tournoi.

Les joueurs disposent de 3 minutes suite à l'appel de leur match pour débiter leur match (test des volants compris). Passé ce délai de 3 minutes, tout joueur non présent sur le terrain risque une disqualification par le Juge-Arbitre.

Le temps minimum de repos entre deux matchs sera de 20 minutes.

5. Forfait, blessure et absence le jour du tournoi

Si un joueur doit quitter la salle, il le fera sous sa propre responsabilité. Il devra en informer son capitaine d'équipe, le Juge Arbitre et la table de marque. Il devra être de retour dans le gymnase 1 heure avant le début de la prochaine rencontre.

Un joueur blessé en cours de tournoi fera constater sa blessure par le Juge-Arbitre.

Si l'équipe n'est plus complète, elle devra composer avec des matchs WO ou pourra déclarer forfait.

Dans le cas d'une absence non justifiée d'un joueur d'une équipe, le capitaine devra prévenir le Juge Arbitre et la table de marque. Si l'équipe n'atteint plus le nombre de joueurs minimum requis pour jouer, elle sera considérée comme WO sur la journée concernée pour tous ses matchs.

6. Accès au plateau de jeu

Seuls auront accès aux terrains le Juge Arbitre, les joueurs appelés, les arbitres (ou faisant office), les membres du comité d'organisation, le personnel médical sur autorisation du Juge Arbitre, et les coaches (2 par équipe maximum).

7. Auto-arbitrage

Les matchs sont en auto-arbitrage.

8. Fautes et lets

Tout volant touchant un obstacle situé au-dessus du terrain ou passant au-dessus (perte de vue du volant), sera compté faute, sauf au service, où le joueur pourra resservir 1 fois.

9. Volants & matériel

Les volants sont à la charge des joueurs. En cas de litige, le volant officiel de la compétition est le YONEX AS 10. La vente de volants sera assurée dans la salle.

Tout joueur doit se présenter sur le terrain avec un nombre suffisant de volants neufs ainsi qu'avec tous les accessoires utiles et nécessaires à son match.

Aucun joueur n'est autorisé à quitter le terrain pendant son match sauf accord du juge arbitre.

10. Tenue vestimentaire

Une tenue de badminton conforme au RGC en vigueur de la FFBaD est exigée sur le terrain. Les prénoms, surnoms et noms d'équipes seront tout de même acceptés sur les polos des joueurs.

Le Juge-Arbitre reste juge des limites à ne pas franchir au cas par cas.

IV/ DÉPARTAGE POUR LE GAIN DU TOURNOI

1. Attribution des points

Par rencontre	Victoire	3 points
	Bonus offensif si victoire 5-0	1 point
	Bonus défensif si défaite 3-2	1 point
	Défaite	1 point

Exemples :

victoire 5-0 : G 4 pts & P 1 pt

victoire 4-1 : G 3 pts & P 1 pt

victoire 3-2 : G 3 pts & P 2 pts

2. Principes de départage

Le classement final des équipes dans une série est déterminé par le résultat de l'ensemble des rencontres de la poule.

S'il y a égalité entre plus de deux équipes, le classement est établi en fonction de la différence entre le nombre de matchs gagnés et perdus sur l'ensemble des rencontres.

Si l'égalité persiste entre plus de deux équipes, le classement est établi en fonction des principes suivants, par ordre de priorité :

- différence au set average,
- différence au point average,
- différence au poids d'équipe (l'équipe au plus petit poids l'emporte),
- tirage au sort conformément à l'article 3.4.1 du RGC.

Dès que le nombre d'équipes à égalité est ramené à 2, le classement est déterminé par le résultat de la rencontre particulière.

3. Lots de victoire

Dans chaque série, les équipes vainqueures et finalistes seront récompensées.

VI/ AUTRES POINTS

1. Responsabilité

Le club organisateur décline toute responsabilité en cas de vol, perte, incident ou accident à l'intérieur ou aux abords du gymnase.

2. Annulation de la compétition

En cas d'annulation de la compétition avant le début de celle-ci, les inscriptions perçues seront remboursées dans leur intégralité.

3. Règlement médical

Tout joueur en possession d'une ordonnance médicale indiquant la prise de médicaments devra la présenter au Juge-Arbitre avant son premier match du tournoi.

4. Mineurs

En application de la réglementation ministérielle sur l'accompagnement des mineurs, les joueurs mineurs doivent être accompagnés d'au moins un représentant majeur connu du Juge Arbitre et présent dans le gymnase jusqu'au départ effectif du mineur.

5. Contraintes sanitaires

Cas échéant le club se conformera aux réglementations du moment émanant de quelque instance étatique ou fédérale. Celles-ci seront communiquées aux joueurs dès que possible.

6. Photos

Des photos pourront être prises pendant le tournoi et diffusées sur le site internet du club ou dans tout autre revue à vocation de mise en avant du club. Celles-ci pourront être retirées sur simple demande des intéressés ou des responsables légaux.

Le présent règlement sera affiché dans le gymnase et les joueurs sont priés d'en prendre connaissance avant leur premier match.